

ARRÊTÉ

fixant l'actualisation de la programmation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens au titre de l'article L.313-12-2 du CASF (établissements et services pour personnes en situation de handicap) pour les années 2025-2029

La Directrice générale de l'agence régionale de santé Bretagne,

Le Président du Conseil Départemental du Finistère,

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L 313-11 et L 313-12-2 ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des Agences Régionales de Santé ;

Vu le décret du 1er février 2023 portant nomination de Madame Elise NOGUERA en qualité de Directrice générale de l'agence régionale de santé de Bretagne ;

Vu la décision du 13 février 2023 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne à Monsieur Malik LAHOUCINE

Vu la délibération du 1er juillet 2021 portant élection de Monsieur Maël DE CALAN à la Présidence du Conseil départemental du Finistère ;

Vu l'arrêté conjoint du Directeur général de l'ARS et du Président du Conseil Départemental du Finistère fixant la programmation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens pour la période 2017-2021 en date du 20 décembre 2016 ;

Vu l'instruction N° DGCS/SD5B/DSS/SD1A/CNSA/2024/62 du 22 mai 2024 relative aux orientations de la campagne budgétaire des établissements et services médico-sociaux portant le calendrier de signature des CPOM jusqu'au 31 décembre 2026 ;

ARRÊTENT :

Article 1^{er} :

La liste des gestionnaires d'établissements et services médico-sociaux à destination des personnes en situation de handicap (mentionnés aux 2°, 3°, 5° et 7° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles) devant signer un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) est actualisée pour les années 2025 à 2029.

Cette liste figure en annexe 1.

Article 2 :

Cette programmation fera l'objet d'une révision annuelle.

Article 3 :

Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 :

La Directrice Générale de l'ARS et le Président du Conseil Départemental du Finistère sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la région Bretagne et du département du Finistère.

L'annexe 1 est accessible sur le site internet de l'ARS Bretagne :

<https://www.bretagne.ars.sante.fr/programmation-pluriannuelle-des-cpom-ehpad-et-personnes-handicapees>

Fait à Quimper, le

13 JAN. 2025

Le Directeur Général Adjoint
de l'Agence Régionale de Santé Bretagne



Malik LAHOUCINE

Le Président du Conseil départemental
du Finistère,



Maël DE CALAN

**Programmation des Contrats Pluriannuels d'Objectifs
et de Moyens des CPOM PH au titre de l'article L.313-12-2 du CASF**

FINISTÈRE

ANNEXE 1 Actualisation 2025

FINESS Juridique	Raison sociale gestionnaire	Année de Programmation
220024327	GCSMS APAJH 22-29-35	2024 : Programmation en cours de réalisation
290018191	IPIDV	2024 : Programmation en cours de réalisation
290029966	ASSOCIATION ANVOL	2024 : Programmation en cours de réalisation
910808773	FOND FRANCO BRITANNIQUE DE SILLERY	2024 : Programmation en cours de réalisation
290000298	EPSM DU FINISTERE SUD	2025
290007400	ASSOCIATION SAUVEGARDE DE L'ENFANCE	2025
290007434	ASS LES PAPILLONS BLANCS DU FINISTERE	2025
290007459	FONDATION MASSE TREVIDY	2025
290010172	TOUL AR C'HOAT EPILEPSIES	2025
290032812	TSA FINISTERE	2025
290038264	GCSMS LE PETIT CHENE	2025
220017974	ASSOCIATION HOSPITALIERE DE BRETAGNE	2026
290001270	EPMS DE CARHAIX-PLOUGUER	2026
290007392	ASSOCIATION DON BOSCO	2026
290007475	ASSOCIATION KAN AR MOR	2026
290020114	G.I.P. TY HENT GLAZ	2026
560006074	MUTUALITE BRETAGNE SANITAIRE ET SOCIAL	2026
560025470	MUTUALITE BRETAGNE SANTE SOCIAL	2026
560029969	ASSOCIATION DES OEUVRES DE SAINT JEAN	2026
750719239	APF FRANCE HANDICAP	2026
290000017	CHRU BREST	2027
290001262	EPMS AR BRUG	2027
290001379	ASSOCIATION LE CAILLOU BLANC	2027
290007426	ADPEP DU FINISTERE	2027
290020700	CH INTERCOMMUNAL CORNOUAILLE QUIMPER	2027
750721219	ASSOCIATION CHAMPIONNET	2027
930019484	ASSOCIATION L ADAPT	2027

CPOM commun PA et PH

290000546	FONDATION ILDYS	2024 : Programmation en cours de réalisation
290001106	RESIDENCE SAINT MICHEL	2024 : Programmation en cours de réalisation
290007384	ASSOCIATION LES GENETS D'OR	2024 : Programmation en cours de réalisation
290021542	CENTRE HOSPITALIER DES PAYS DE MORLAIX	2024 : Programmation en cours de réalisation
290007335	ASSOCIATION LES AMITIES D'ARMOR	2025
290001239	FONDATION DE PLOUESCAT	2028